Le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles 2023/2028 CPRDFOP

Bureau du CREFOP du 16 mai 2022

RÉGION NORMANDIE
www.normandie.fr

Le CPRDFOP 2023-2028

Les travaux d'écriture du futur CPRDFOP 2023/2028 sur 2022

- ✓ La Région souhaite l'articulation de l'ensemble des schémas régionaux : Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL), la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (SRESS), Le schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS), le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et le contrat de plan régionale de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP);

- ✓ Un chapeau commun sur les enjeux de la Région et les orientations stratégiques (un texte fédérateur) ;

Le CPRDFOP 2023-2028

Les travaux d'écriture du futur CPRDFOP 2023/2028 sur 2022

- ✓ L'écriture du prochain CPRDFOP se fera à partir de l'évaluation à mi-parcours et des préconisations faites par le Cabinet SAULEA et en cohérence avec les travaux des différents schémas (enseignement supérieur par exemple continuum BAC -3/+3) ;

- ✓ Ce sera un document concis ; il retiendra les grands axes de la stratégie régionale avec des fiches actions opérationnelles qui permettront une capacité d'adaptation en fonction des évolutions du champs formation/orientation/emploi.

Le CPRDFOP 2023-2028

Les modalités

- ✓ Un accompagnement par une AMO sur l'ensemble des phases dont la rédaction du CPRDFOP et du SRFSS ;
- ✓ Un séminaire organisé à l'automne qui réunira les acteurs de la formation, de l'enseignement supérieur et de l'économie. A travers différents ateliers, Il permettra la concertation dans le cadre du quadripartisme, afin d'alimenter la réflexion, d''assurer la cohérence des différents schémas et de préparer la rédaction du contrat ;
- ✓ Des contributions des acteurs : contribution du CESER attendue pour fin juin 2022 ;
- ✓ Une élaboration du contrat au sein du CREFOP (commissions, bureau et plénier)

Le CPRDFOP 2023-2028

Phasage

- ✓ A partir de mai : appel d'offre AMO
- ✓ Automne: Séminaire de concertation
- ✓ Fin 2022 – début 2023 : adoption par le CREFOP – approbation par l'assemblée plénière de la Région, l'Etat et les autorités académiques
- ✓ Proposition à la signature des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs
- ✓ Signature du CPRDFOP

RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr